SECONDE LETTRE
DES FRANÇAIS EMIGRÉS
AU ROI,

Sur le diſcours prononcé par ſa Majeſté, le 14 Janvier 1792.

SIRE,

SI ſa nouvelle démarche à laquelle on vient de vous porter, exige que nous adreſſions une ſeconde fois à votre Majeſté, l'expreſſion de nos ſentimens, nous n'eſſayerons plus, en rempliſſant ce devoir douloureux, de convaincre la France & l'Europe entiere de votre captivité.

Il ne vous reſtait plus, Sire, que le vain titre de Roi; & vous êtes venu, le 14 décembre, le dépoſer aux pieds des uſurpateurs de votre couronne. Si nous devons croire au diſcours que vous avez eu la force de prononcer, vous n'êtes plus le petit-fils du grand Henri, vous n'êtes plus le deſcendant de trente-un rois, les arbitres du monde, vous n'êtes plus Louis XVI, ce monarque ſi puiſſant, ſi juſte, ſi vertueux, ſi jaloux du bonheur de ſes peuples, & qui ne ſignala ſon regne que par des bienfaits; vous n'êtes plus le ſoutien de la religion, le fils aîné de l'Egliſe, le Roi Très-Chrétien. Mais vous êtes le REPRÉSENTANT HÉRÉDITAIRE d'une foule de ſéditieux & d'athées; de quelques milliers d'aſſaſſins & d'incen-

diaires, en un mot, de tous les ſcélérats qui ont ravagé l'empire Français, qui du trône, vous ont précipité dans les fers, qui ont dépouillé le jeune héritier de votre couronne, qui ont tenté d'aſſaſſiner votre auguſte épouſe, & qui n'attendent que le moment où ils pourront immoler le dernier de la race des Bourbons.

Si nous devons croire à ce diſcours étonnant, vous ne FAITES PLUS QU'UN avec cette horde barbare & ſes REPRÉSENTANS ÉLUS, pour déclarer la guerre à des puiſſances paiſibles, & vos alliées, parce qu'elles donnent un aſile à vos freres, aux princes de votre ſang, à cette partie intéreſſante de la nation Françaiſe, que des décrets de proſcription, ſanctionnés par vous, ont arrachée à ſes foyers, à ſa patrie, à ſes biens, à ſon exiſtence politique; vous ne *faites plus qu'un* avec tous les brigands de la France & leurs *repréſentans élus*, pour violer le droit des gens & outrager à la fois toutes les loix du ſang, de la nature & de l'humanité, pour détruire la Religion, pour fouler aux pieds tous vos ſermens, pour donner l'exemple du renverſement des empires, pour porter chez les peuples étrangers, la haine des Rois & de toute eſpece d'autorité, en puniſſant vous-même de la mort & par des tourmens cent fois plus rigoureux, la fidélité de l'élite de vos ſujets, de ceux qui ont reſpecté la Religion, les loix & tous les droits de la ſociété, que l'honneur ſur-tout, ce guide inſéparable des bons Français, a ſoutenu juſqu'à préſent dans l'excès de leur infortune.

Telles ſont, Sire, les obligations que vous avez contractées le 14 Janvier, nous ne mettons plus en queſtion ſi vous étiez libre, ce ſerait, envers vous une injuſtice qui ajouterait à vos



malheurs ; ce ſerait une injure à tous les hommes qui ne ſont pas en délire. Nous ne nous attacherons pas non plus à démontrer toute l'atrocité des monſtres qui vous ont amené à ce degré d'humiliation ; ils ſont enfin connus ; ils n'en impoſent plus aux Français , dont l'élan vers votre Majeſté n'eſt plus retenu que par la crainte qu'inſpirent encore leurs tyrans ; ils n'en impoſent plus à cette foule des créanciers de l'état, dont ils ont flatté ſi groſſiérement les eſpérances , & qu'une banqueroute incalculable va précipiter dans la miſere ; ils n'en impoſent plus à leurs partiſans même , qu'ils ont trompés par des promeſſes de fortune , & qui ne voyent que des ruines dans leur malheureuſe patrie ; ils n'en impoſent plus aux peuples étrangers qui regardent avec pitié l'état actuel de la France , comme le plus terrible fléau que le Ciel, dans ſa colere ait pu répandre ſur une nation coupable. Comment pourraient-ils vous en impoſer à vous-même , Sire , vous le plus humain des Rois , le plus ſenſible des hommes ; vous qu'ils ont voulu aſſocier à leurs brigandages , qui avez été le témoin comme la victime de tous leurs forfaits ? Vous les euſſiez bien étonnés , s'ils ne dictaient pas vos diſcours ; comme ils contraignent vos actions , quand vous les avez qualifié *les législateurs d'un grand empire* , vous qu'ils ont forcé ſi ſouvent à ſanctionner leurs loix deſtructives & ſanguinaires ; vous qui les avez vus ſcandaliſer l'Europe entiere , & inſulter à la crédulité des Français ? par des farces ridicules, indignes d'être jouées ſur les tréteaux de la Halle ! Non , Sire , il n'eſt pas plus poſſible de douter de votre captivité que de leurs crimes. Nous ceſſerons do c de nous occuper ici de ces cauſes affligeantes

tes de votre nouvelle démarche, pour la considérer dans les effets qu'elle doit produire.

Déja depuis long-tems, une Souveraine, dont l'éloge eſt au-deſſus de l'eſprit humain, annonce à l'univers, par ſon regne autant que par ſa conduite généreuſe envers votre Majeſté, que les rois ſont établis ſur la terre pour le bonheur des hommes & non pour leurs propres intérêts; que la révolte d'un peuple eſt un crime qui doit intéreſſer tous les Chefs des empires, parce que c'eſt un exemple ſéduiſant, capable de porter le feu de la guerre & de l'anarchie au ſein de toutes les nations; qu'ainſi la cauſe d'un ſouverain devient celle de tous, & qu'elle veut les venger en la perſonne de Louis XVI, parce que *c'eſt un devoir du rang qu'elle occupe ſur la terre*, parce que *jamais cauſe plus grande, plus juſte & plus noble n'a mérité d'exciter le zele & le courage des rois.*

Les résolutions de l'immortelle Cathérine ſont fondées ſur des principes trop vrais, ſur des intérêts trop précieux à l'humanité, ſur des vertus trop élevées, pour que nous ayons à craindre qu'elle puiſſe jamais en changer. Elle les a publiées hautement & avec une dignité impoſante, parce qu'elles ſont l'effet d'un grand courage, & que tel doit être le langage d'un ſouverain; enfin elle tiendra ſes promeſſes, parce qu'une auſſi grande Reine ne peut pas en faire d'illuſoires.

Le généreux Guſtave, auſſi ſublime par ſon ingénieuſe modeſtie que par ſes vertus royales, a dit d'une maniere non moins ſolemnelle, que *précédé dans une ſi noble carriere, par une ſouveraine qui ſait imprimer ſur toutes ſes actions u*

caractère, il a été moins jaloux de s'y voir devancé, que glorieux d'y marcher auprès d'elle Nous sommes assurés qu'il ne trompera pas nos espérances, parce qu'il *n'en donna jamais de mensongeres*; & son *dévouement* à la cause de votre Majesté *sera aussi constant que notre courage*, parce qu'il a toute l'énergie, toute la grandeur, toutes les hautes qualités de l'héroïne dont il veut partager la gloire.

L'héritier du trône & des vertus du Grand Fréderich a publié ses généreux projets par le traité de Pilnitz. Animé par le noble desir de venger la cause des Souverains, pressé par la loi du devoir qui commande plus impérieusement aux Rois de respecter leurs promesses, par l'intérêt précieux des nations, par celui du Corps auguste dont il est membre, il sera d'autant plus invariable dans son premier engagement, qu'il vient de le renouveller avec Catherine & Gustave (1).

Le sage Léopold, également attaché à cette ligue redoutable, par un traité solemnel, par la lettre énergique qu'il a écrite à votre Majesté, le 3 décembre, par un décret postérieur, déja notifié à la plus part des membres de l'Empire, est de tous les Souverains, celui qui a les motifs les plus impérieux de vous rendre votre couronne & la liberté. L'honneur, ce maître absolu de la conduite des Rois, rappelle sans cesse à son cœur des liens du sang & de l'amitié qui lui rendent vos malheurs personnels, les outrages

(1) Si le bruit qui s'en répand n'est pas encore bien authentique, il est au moins conforme à la fermeté des sentimens de Fréderich.

ſanglans & multipliés qu'à reçus ſon auguſte ſœur, & les dangers qu'elle a courus, les injures atroces vomies contre lui-même, dans ces antres nombreux où ſe raſſemblent tous les aſſaſſins de votre royaume, & que les journaux français, ont publiées dans toute l'Europe. Enfin menacé dans ſes états par le voiſinage des fléaux qui déſolent les vôtre, zélé dans les propriétés du corps impérial dont il eſt le Chef, tant d'intérêts précieux, joints à l'intérêt commun des Souverains, ne permettent pas de croire qu'il abandonnera les glorieuſes diſpoſitions qu'il a montrées ; & ſi ſes meſures paraiſſent avoir été juſqu'à préſent plus ſecretes, peut-être même plus tardives, c'eſt que ſans doute il avait des motifs puiſſans de prudence & de circonſpection qu'il faut reſpecter.

Les Rois de la maiſon de Bourbon ont à défendre l'honneur d'un ſi beau nom, les droits du ſang à venger, des prétentions ſur la couronne de France à ſoutenir, leurs propres états à garantir du fléau de l'anarchie ; de ſi puiſſans intérêts aſſurent également leur intervention, & ils l'ont annoncées par des actes qui ne ſont point équivoques.

Victor Amédée, ce Monarque ſi bon, pere infortuné de deux Princeſſes proſcrites par une auſſi odieuſe révolution, lié par les nœuds de la paternité aux deux héros qui, par leur conſtance, ſoutiennent encore & votre couronne & la gloire de Henri ; pourrait-il voir avec indifférence une auſſi ſainte coalition ? pourrait-il réſiſter à l'honneur d'en être membre ?

Ce peuple, ancien allié de la France, ſi reſpectable par ſa ſageſſe, ſi redoutable par ſa valeur, qui, par l'aſile honorable qu'il nous a procuré

dans notre infortune, s'eſt acquis autant de droits à notre reconnaiſſance, qui lui en donnent à notre admiration ſes vertus ſociales & l'innocence de ſes mœurs, ce peuple, ami fidele des Français, qui s'eſt voué particuliérement à la ſureté de votre perſonne, ne ſera pas moins jaloux de vous prouver ſon attachement & de concourir à la gloire de vous remettre ſur le trône.

Enfin tous les Princes de l'empire Germanique, avec l'honneur & l'intérêt général, ont encore leurs intérêts particuliers à défendre & les droit des gens à ſoutenir. La ſureté de leurs Etats eſt menacée, leurs poſſeſſions ſon envahies, & ce n'eſt point avec des indemnités pécuniaires qu'on remplace le droit des Souverains.

Conſidérez, Sire, dans toute ſon horreur, la conduite que l'on vous force à tenir à leur égard. C'eſt en votre nom qu'ils ont été dépouillés; c'eſt par des décrets que vous avez ſanctionnés; loin de vous en témoigner leur reſſentiment, ils ont ſecouru vos freres malheureux, les ont reçus dans leurs Etats, les ont accueillis avec tous les honneurs dus à leur rang. Ce Prince ſur-tout, ſi bon, ſi ſenſible, dont le cœur généreux ſemble vouloir rapprocher le degré de conſanguinité qui les attache à lui, pour étendre davantage leurs droits à ſes bienfaits, n'a ceſſé de leur témoigner une tendreſſe égale à celle d'un pere. Ce n'eſt pas ſeulement un Prince hoſpitalier qui croit que ſes Etats doivent être le refuge des infortunés; c'eſt un Dieu propice qui, dans le ſein de nos malheurs fait donner des charmes à notre exiſtence, par le ſentiment de vénération que nous inſpirent ſes vertus, autant que par la vive reconnaiſſance que nous devons à ſa protection paternelle.

Non moins digne de notre profonde vénération, ce Souverain bienfaisant, dont la sagesse fait la gloire de l'Eglise autant que le bonheur de ses sujets, fut le premier qui, le cœur attendri sur le sort des Bourbons, leur ouvrit ses Etats & son propre palais. Prince magnanime & prélat vertueux, il sert à la fois votre auguste famille, les Rois & la Religion : que de titres, Sire, à votre reconnaissance !

Enfin tous les membres de ce Corps auguste n'aspirent qu'au bonheur de vous posséder vous-même, pour vous remettre sur le trône de vos ancêtres ? & c'est chez eux, c'est au sein de leur domination, c'est au millieu de leurs sujets que vous avez promis de porter le carnage & la désolation ! c'est au sein de leurs Etats que vous allez arborer l'étendart de la révolte (1) & du brigandage, & répandre enfin un fléau plus terrible que le *fer & la flamme :* la LIBERTÉ françaïse (2).

---

(1) *Ne conviendrait-il pas, du moment qu'on aura passé le Rhin, d'annoncer paix & sûreté à tous les habitans des campagnes, qui arboreront l'étendart de la liberté, & prendront les couleurs nationales ?* Telle est la proposition faite dans tous les clubs du royaume, & publiée pas tous les journaux. Telle est la marche ordinaire qui prépare toutes les résolutions.

(2) La députation qui, le 29 novembre, porta au Roi la proposition de déclarer la guerre, s'exprima en ces termes : *dites-leur* (aux puissances étrangeres) *que si les Princes d'Allemagne cotinuent de favoriser des préparatifs dirigés contre les Français, les Français porteront chez eux,* NON PAS LE FER ET LA FLAMME ; MAIS LA LIBERTÉ. C'est en même tems qu'on représente à Louis XVI la liberté des peuples, comme un fléau pour les Rois, plus redoutable que le fer & la flamme, qu'on a l'insolence de lui dire : *Sire, la famille à laquelle vous êtes attachés, voilà vos amis !* Voyez la seconde réponse au discours du Roi, du 14 décembre.

Ainsi les monstres qui vous font agir, vous enchaînent à la tête de leurs légions rebelles, pour convaincre l'Europe de votre liberté, vous mettent le poignard dans une main la torche de l'anarchie dans l'autre, & vous disent, dans l'excès de leur rage destructive : meurs, ou porte ce fer assassin dans le cœur de tes freres, pour payer leur amour envers toi ; meurs, ou achève de dépouiller ton fils, en combattant pour une révolution que nous terminerons par sa mort & la tienne ; meurs, ou vange-nous par le carnage de cette foule immense des plus braves Français que nous avons dépouillés, proscrits & exilés ? mais que nous redoutons encore parce qu'ils te sont fideles ; meurs, ou porte toi-même au sein de tous les peuples l'art de détrôner les Rois, & de se détruire ensuite par les fureurs de la licence.... Ha ! Sire, quelle leçon terrible vous donnez à tous les Souverains.

Si du moins vous pouviez croire, qu'en servant d'une maniere aussi cruelle pour votre cœur, ce penchant féroce qui les porte à répandre le sang, vous éteindrez cette ardeur dévorante qu'ils ont à répandre le vôtre, nous volerions au devant des coups que vous nous préparez, & nous serions glorieux de mourir vos victimes pour conserver vos jours.

Mais quand vous auriez détruit la race entiere des héros de votre sang, quand vous auriez sacrifié les ministres du Dieu que vous adorez, quand vous auriez immolé cette noblesse courageuse qui ne s'expose que pour vous, pour votre épouse, pour votre fils, pour tout ce que les liens de la nature doivent vous rendre cher, quand, sous le poignard dont vous êtes armé, serait tombée toutes l'élite de vos sujets que vous

raiſterait-il pour vous aſſurer une vie que vous auriez prolongée par tant d'horreurs ? vos aſſaſſins & leurs *repréſentans élus.* Et comme ils n'auraient eu beſoins de vous que pour commettre impunément leurs crimes, & mieux cimenter l'uſurpation de votre empire, vous ne ſeriez plus, pour eux, qu'un être ſuſpect, ou au moins inutile, & les ſcélérats ne vous donneraient pas même le tems d'éprouver le remords.

C'eſt donc, Sire, non-ſeulement votre couronne que nous défendons, non-ſeulement la monarchie Françaiſe que nous voulons rétablir, non-ſeulement la paix & l'honneur que nous voulons rendre à la nation; mais c'eſt votre perſonne ſacrée, c'eſt celle de votre fils & de ſon auguſte mere que nous voulons garantir du coup mortel qu'on leur prépare. Voilà ce qui excite particuliérement l'attention de tous les Rois, & ce qui néceſſite leur intervention dans une cauſe qui les touche de ſi près.

Quand il ſerai vrai, Sire, que vous ne *faites plus qu'un* avec vos bourreaux & tous les ſcélérats de votre empire, quand il ſerait poſſible d'outrager le bon ſens & la raiſon juſqu'au point de croire à votre liberté, ce ſerait un motif de plus pour armer toutes les puiſſances, non pas ſeulement de l'Europe, mais du monde entier, contre l'exécution des projets que vous annoncez, parce qu'ils tendent à la deſtructiou de tous les empires.

Un état politique n'exiſte que par les individus utiles à la ſociété; par conſéquent il n'exiſte que pour eux. Les brigands, les incendiaires, les aſſaſſins, tous ces dévaſteurs, tous ces paraſytes ſanguinaires & féroces qui ne ſe nourriſſent que des cadavres & du ſang de leurs victimes,

ſont des monſtres dans les ſociétés. Un Roi qui mépriſerait ſa dignité, ſes devoirs, ſes ſermens, les droits de l'humanité, de la nature & des honneurs dont le gouvernement lui eſt confié, juſqu'à deſcendre de ſon trône, à ſacrifier l'héritage de ſon fils, pour ſe mettre à la tête de cette horde ſauvage, & faire la guerre à ſes freres, à ſes véritables ſujets, les dépouiller, les proſcrire & les chaſſer de ſes états; ce chef barbare, s'il pouvait exiſter, qui porterait ſes fureurs juſqu'à diriger ſes armes contre les puiſſances protectrices de ſon peuple, ſerait un être inconnu juſqu'à préſent ſur la terre, & qu'elle n'aurait produit que pour la honte & la proſcription des Rois. Leur intérêt, leur devoir les porteraient donc auſſi-tôt à le combattre & à le forcer de reſpecter ſes obligations & la dignité royale. Que ſerait-ce, ſi, portant chez tous les peuples, le goût & les maximes de l'indépendance, il leur prêchait le renverſement de l'autorité, la paix aux brigands & la guerre aux citoyens vertueux (1)?

La liberté civile, la ſureté des perſonnes & le maintien des propriétés, ont été le véritable objet de l'inſtitution des Rois; ils n'ont été donnés aux hommes que pour répandre également ſur eux tous les bienfaits du gouverne-

(1) On a propoſé, dans les Clubs & dans les Journaux Français, d'inſcrire, ſur les drapeaux de l'armée qui doit faire une irruption en Allemagne, cette deviſe: PAIX AUX CHAUMIERES, GUERRE AUX CHATEAUX: Sans doute, on doit paix & protection aux chaumieres; mais ont ſait ce que les patriotes entendent par les habitans des chaumieres; peuple & brigans ſont pour eux ſynonimes; & par les habitans des châteaux, ils entendent tous les propriétaires, dont ils ſe ſont déclarés les ennemis.

ment. Si cette maxime eſt vraie, de quel droit celui qui ſerait chargé de cette précieuſe diſpenſation, ſe déclarerait-il le protecteur d'une partie de ſes Sujets, pour violer à l'égard de l'autre tous les droits qu'il aurait juré de maintenir? Serait-il l'ennemis de cette partie opprimée? Dès-lors il ne ſerait plus ſon Roi? elle aurait le droit de ſe défendre, & tous les Souverains ſeraient obligés de venir à ſon ſecours, parce qu'autrement ils prouveraient qu'ils ne veulent exiſter que pour eux; ils prouveraient qu'ils ne regardent plus la paix & le bonheur des Peuples comme des objets dont ils ſont reſponſables; ils prouveraient enfin qu'ils ſont les fléaux du genre-humain, lorſqu'ils doivent en être les défenſeurs.

Voilà, Sire, les conſéquences qui réſulteraient de votre pleine liberté, dans la démarche que vous venez de faire. Plus nous vous ſommes fideles; plus nous ſommes pénétrés d'amour pour votre auguſte Perſonne, & plus elles nous font horreur.

Mais il n'eſt pas poſſible de douter de votre eſclavage; nous l'avons prouvé d'une maniere irréſiſtible dans notre premiere lettre; vous l'avez proclamé ſolemnellément à le face de toute l'Europe; votre conduite l'atteſte encore plus que vos propres paroles, parce qu'elle eſt en contradiction avec l'honneur, votre loi ſuprême, avec vos vertu, avec cette bonté, cet eſprit de juſtice, cet amour pour vos Peuples qui ont ſignalé toutes les années de votre regne; parce qu'elle viole enfin tous vos devoirs; & juſqu'aux droits facrés de la nature & du ſang.

Si l'on eſt forcé d'avouer que vous êtes pri-

ſonnier, que des factieux vous tiennent dans les fers, que votre vie eſt d'autant plus en danger, qu'ils vous contraignent à tout ce qui répugne le plus à votre cœur; ſi l'on eſt forcé de vous conſidérer comme captif, même à la tête de cent cinquante mille hommes qui doivent combattre vos Freres, vos plus fideles Sujets, & ravager les Etats de vos Alliés; que de motifs puiſſants & bien plus impérieux ſe réuniſſent encore pour impoſer à tous les Souverains le devoir indiſpenſable de voler à votre ſecours, de vous remettre ſur le Trône, & de rétablir la Monarchie Françaiſe.

La révolte d'un Peuple contre ſon Roi, eſt un crime capital envers tous les Souverains. La révolte eſt l'effet de cette impulſion naturelle qui nous porte vers l'indépendance; & comme elle eſt deſtructive du lien ſocial; comme les hommes, en ſociété, ont renoncé à leur indépendance, ſi on la favoriſe chez une Nation, celle-ci prêtera ſon ſecours à toutes celles qui voudront ſuivre ſon exemple, & ſon exemple ſera ſuivi, parce qu'il ſéduira toujours la partie la plus nombreuſe des Peuples.

Or, les Souverains ont deux choſes à conſidérer dans la rebellion des Sujets d'un Empire; leur propre intérêt, & celui des hommes dont le gouvernement leur eſt confié.

Leur propre intérêt ne conſiſte pas à laiſſer une Nation ſe corrompre & ſe diſſoudre par l'anarchie, ſoit pour l'affaiblir par orgueil, ſoit pour partager les débris entre eux. Ce ſerait l'art des brigands; & les brigands ſont des êtres dont il faut purger la terre. L'intérêt des Rois ne conſiſte pas à laiſſer l'un d'eux dans les fers, quand ce ſont ſes propres Sujets qui l'y retien-

nent ; parce que ſi le mécontentement peut légitimer un pareil forfait, aucun Roi ne ſera déſormais à l'abri d'un ſemblable prétexte.

Mais leur véritable intérêt conſiſte à maintenir, dans leurs Etats, la liberté, la paix & l'abondance. Il eſt donc abſolument le même que celui de leurs Sujets ; il en eſt tellement inſéparable, qu'il n'y a plus de Souverains au milieu de l'anarchie.

Si les Rois laiſſaient établir, dans vos Etats, Sire, ces maximes funeſtes des Droits de l'Homme & de la Souveraineté du Peuple, ce ferait un germe d'épidémie qui bientôt empoiſonnerait toute la terre : en vain ſe flateraient-ils de maintenir, par la force, leurs Sujets dans l'obéiſſance ; un Peuple convaincu que ſon ſort ne doit pas dépendre d'un ſeul homme, ſurmontera tous les obſtacles, & finira toujours par ſe ſouſtraire à l'autorité de ſon Chef. Il lui dira : votre devoir était de maintenir la dignité Royale ; vous vous êtes avili vous-même, en permettant qu'un Roi fût avili ; en ſouffrant qu'il fût détrôné par ſon Peuple, vous avez prouvé que la perſonne des Rois n'eſt ni ſacrée, ni inviolable, de quel droit voulez-vous que nous reſpections la vôtre ? Non-ſeulement vous avez abandonné, dans ſes infortunes, celui que l'honneur & votre intérêt vous faiſaient un devoir de défendre, mais votre indifférence c'eſt étendue juſqu'à la partie de ſon Peuple qui avait tout perdu pour lui reſter dévouée ; la fidélité des Sujets n'eſt donc pas, auprès des Rois, un titre de protection ! Et puiſque les rebelles ſont aſſurés de l'impunité, nous goûterons auſſi les avantages de la révolte.

Voilà, Sire, les grands motifs qui porteront tous les Souverains à nous aider de leur puiſſance; pour vous rétablir dans tous les droits de la Royauté; c'eſt l'intérêt des Nations & celui de la dignité Royale qui les animent : le nôtre, eſt la conſervation de vos jours & le rétabliſſement de la Monarchie Françaiſe, que vous ne pouvez pas avoir l'intention de renverſer; c'eſt l'honneur qui ne nous permet plus de rentrer dans notre patrie, qu'en reconquérant nos droits. Vous pourrez donc, à la tête des brigands qui vous conduiſent, porter le carnage au milieu de nous; vous pourrez arracher de nos cœurs, avec la vie, le nom chérit de votre Majeſté, vous nous aurez détruits, mais vous ne nous aurez pas vaincus; nous ſerons morts avec l'honneur qu'on veut nous ravir.

Mais quand vous auriez immolé le nombre immenſe des Français qui ſont hors de vos Etats, penſez-vous, Sire, que vous y rentrerez triomphant ? Non. Sans parler des regrets qui déchireront votre ame, vous aurez à y ſoutenir de nouveaux combats, qui ne ſe termineront qu'avec votre exiſtance & celle de votre Empire : vous y trouverez des millions de Citoyens dont les loix odieuſes, proclamées en votre nom, ont fait autant de victimes de l'ambition de vos Légiſlature, & qui n'attendent que l'occaſion d'employer les forces qui leur reſtent, pour réſiſter à l'oppreſſion qui les accable; de nouvelles armées s'offriront à vous; le ſang de vos Sujets coulera de toutes parts, vous ne verrez plus que des ruines & des cadavres, vous n'entendrez plus que les cris de la miſere & du déſeſpoir; & le cœur ſerré d'effroi, vous appellerez

784

ſur vous-même la mort que vous aurez fait donner à tant d'honnêtes Citoyens.

Mais c'eſt trop affliger votre ame, Sire, du ſpectacle de tant de maux ; nous eſpérons qu'ils ne ſe réaliſeront pas, parce que tous les Souverains de l'Europe, animés par un ſentiment généreux envers votre Perſonne ſacrée, par un tendre intérêt pour les vertus, les malheurs & le courage de vos auguſtes Freres & des Héros de votre nom qui les entourent ; par égard pour notre amour & notre fidélité envers vous, nous aideront, non pas à vous combattre ; mais à diſperſer cette armée d'aſſaſſins qui menace vos jours & ceux de tous vos fideles Sujets, pour mieux aſſurer la deſtruction de notre antique Monarchie. Glorieux alors d'avoir briſé vos chaînes, nous vous porterons triomphant dans les bras de vos Freres & de tous les Bourbons; vous y jouirez délicieuſement de leur amour & de votre liberté. Du ſein de votre famille heureuſe, vous reviendrez en Roi dans celui de vos Sujets attendris ; tous tomberons à vos pieds & les arroſeront de leurs larmes : les uns y déposeront l'hommage de leur fidélité, les autres la ſincere aſſurance de leur répentir ; vous conſolerez les premiers, vous ferez grace à ceux que l'erreur aura ſéduit; & ſi, dans ce jour de clémence, vous êtes forcé de punir des coupables, ils ſubiront leur ſort en admirant vos vertus.